

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2036

présenté par
M. Sommer et M. Lescure

ARTICLE PREMIER

À la dernière phrase de l'alinéa 18, supprimer les mots :

« à titre gratuit ou onéreux, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.